



OSEZ LA PALÉOGRAPHIE

LA PALÉOGRAPHIE : AU-DELÀ DE LA TRANSCRIPTION

(partie 2)

Daniel Fortier (6500)

Originaire de la ville de Jacques-Cartier, aujourd'hui intégrée à la ville de Longueuil, sur la rive sud de Montréal, diplômé en sciences économiques de l'Université de Sherbrooke (1976), Daniel Fortier a travaillé dans la fonction publique québécoise à titre d'agent de recherche. Retraité depuis 2010, l'auteur s'intéresse particulièrement aux questions méthodologiques et à la gestion documentaire en généalogie. Il porte également son regard sur le patronyme Fourquin dit Léveillée et au parcours de certains représentants de cette famille dans le contexte socio-économique du XIX^e siècle.



RÉSUMÉ

Après le rapide survol de la notion de paléographie et de sa relation avec les intérêts des généalogistes, cette seconde partie propose certains éléments concernant la pratique du « déchiffrement », les ressources disponibles et soumet des propositions d'initiatives pour développer cette pratique. Tout comme la première partie, la présente chronique n'a pas la prétention d'être un cours et se veut plutôt une amorce à la discussion.

B12 – TOUCHÉ – COULÉ

Si les généalogistes se sont peu intéressés au développement des aspects théoriques de la paléographie, il en va autrement en ce qui touche la paléographie en mode lecture.

Plusieurs généalogistes¹, eux-mêmes confrontés à des documents que l'on qualifiera d'anciens, dans notre contexte, vont proposer des méthodes pour la lecture de ces derniers. À cet égard, Langlois nous semble le plus explicite, qualifiant, dès le titre de son ouvrage², la paléographie comme étant « l'art de déchiffrer ».

En effet, si certaines connaissances sont nécessaires (par exemple, les différentes formes que peuvent prendre les lettres de l'alphabet, les abréviations, les divers lexiques, etc.), la lecture des textes anciens est avant tout une affaire d'ouverture d'esprit et de méthode.

Ouverture d'esprit, parce que le lecteur contemporain ne doit pas s'attendre à retrouver l'orthographe actuelle (d'ailleurs, laquelle?), ni l'accord du participe passé ou l'existence d'une ponctuation élaborée. Il ne doit pas être surpris, non plus, de certaines pratiques comme la présence plus ou moins aléatoire des majuscules, l'irrégularité de l'orthographe (un mot pouvant être écrit de façons différentes dans le même texte), l'écriture aux sons (ce qui n'est pas très différent pour ceux qui connaissent bien les réseaux sociaux modernes) ou les liaisons entre les mots. À ceci s'ajoutent inévitablement les taches d'encre, le papier altéré, et que dire de l'inventivité dans la graphie des patronymes. Avant

d'aborder un texte, le « déchiffreur » doit donc accepter ces réalités.

La méthode, maintenant. Il y a un consensus sur le fait que la lecture et la transcription subséquente (nous reviendrons sur ce dernier point) doivent se faire ligne par ligne, mot à mot, sans rien ajouter ou enlever dans le respect du document d'origine, ces dernières précautions permettant éventuellement de faciliter une collaboration entre déchiffreurs autour d'un texte particulier. Dans son livre, Langlois aborde les différents types d'écriture (ronde, anguleuse, ronde-anguleuse), et propose la technique d'un premier balayage, pour voir l'apparence générale du texte et repérer les mots faciles et les formes de lettre.

Mais au-delà de cette méthode très structurée, la lecture d'un texte ancien s'apparente à une combinaison de méthodes des jeux de « Mastermind », de « Sudoku » et de bataille navale. Ainsi, si les auteurs s'accordent à dire que le transcripneur ne doit pas « deviner » les lettres ou les mots, aucun n'interdit cependant de « déduire ». On doit se rendre à l'évidence que l'écriture cursive pratiquée par certains curés, notaires et autres scribes est fortement individualisée, irrégulière et ne répond même pas toujours aux « standards grammaticaux de l'époque »³. Par conséquent, la simple connaissance des abréviations ou des graphies d'époque n'est pas toujours suffisante pour résoudre l'orthographe

¹ PERRON, Guy. « La lecture des textes anciens », *L'Ancêtre*, volume 15, numéro 9, mai 1989, p. 323-330.

² LANGLOIS, Michel. *La paléographie ou l'art de déchiffrer les écritures anciennes*, Sillery, La Maison des ancêtres québécois, 1999, 194 p.

³ Même M^{br} de Laval informe son correspondant que..., *la précipitation m'y a peut-être fait faire bien des fautes que vous excuserez* (cité dans HARRISON, Jane E. *Adieu pour cette année – La correspondance au Canada, 1640-1830*, Musée canadien des civilisations, 1997, à la p. 93). Donc, en 1676, la notion de « faute d'orthographe » existe et déjà une certaine norme prévaut.

capricieuse de certains scribes. Tout comme dans les jeux mentionnés précédemment, on doit procéder du connu à l'inconnu, exclure des combinaisons impossibles et, compte tenu du type de documents, présumer de certaines formulations, puis « déduire »⁴.

Et quelques fois, en dépit de nos efforts, il est préférable de reconnaître qu'il nous est rendu impossible de transcrire un document, et de faire un appel à tous.

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES : LA GUERRE NE DEVRAIT PAS AVOIR LIEU

Les opinions évoluent concernant le travail de transcription. À l'origine, les plus rigoristes⁵ prônaient un respect intégral de la graphie et de l'agencement du texte (incluant les liaisons malheureuses de certains mots). À l'opposé, il serait totalement inutile d'actualiser l'orthographe de façon exagérée.

Rappelons que, dès l'origine, la transcription des textes anciens réalisée par les moines du Moyen Âge visait à faciliter la lecture (en passant d'un document écrit en semi-onciales aux caractères carolingiens)⁶. Les exemples viennent donc de loin pour accepter certaines adaptations.

De plus, les moyens technologiques actuels nous permettent d'envisager des transcriptions multiples, selon les objectifs poursuivis par le « transcripateur ». Ainsi, une transcription visant à faire une analyse de l'orthographe, du style et de la grammaire utilisés par un scribe sera évidemment étroitement liée à l'original⁷. Par contre, si l'objectif est d'en simplifier la lecture, il n'y a pas d'intérêt de reproduire textuellement l'ensemble des ligatures entre les mots; elles sont dues bien souvent au seul souci (ou paresse) du scribe original de ne pas soulever sa plume, et à son intention de procéder le plus rapidement possible⁸.

L'idéal serait la présence du document original, avec une transcription compréhensible, respectant l'orthographe et les abréviations d'origine, et qui est accompagnée éventuellement de notes et de

commentaires. Le respect du « ligne par ligne » et du « mot à mot » est un incontournable pour faciliter les échanges entre déchiffreurs, ainsi que l'observance de certains signes pour indiquer les mots non transcrits, mots non compris par le déchiffreur ou signes marquant ses doutes⁹. Le résultat final devrait être un déchiffrement qui n'est pas une trahison, et une transcription qui ajoute de la compréhension au texte¹⁰.

LES RESSOURCES

Les généalogistes ont accès à diverses ressources pour faciliter leurs travaux de transcription. Elles sont de deux ordres : celles liées à l'apprentissage de la paléographie et celles concernant les documents déjà transcrits.

Dans la première catégorie, nous retrouvons, outre la documentation remise lors d'une formation ou d'un cours¹¹, un certain nombre de volumes d'initiation disponibles, par exemple, à la bibliothèque de la Société de généalogie de Québec¹².

Parallèlement à cette forme classique de documentation sur un support papier, la généralisation de l'utilisation d'Internet donne accès à de la documentation écrite, mais surtout à des moyens pédagogiques d'autoapprentissage. Ces sites, souvent européens, rendent disponibles des textes, comme travaux pratiques, avec une lecture pas-à-pas par le biais du déplacement de la souris de son ordinateur¹³.

La seconde catégorie touche la disponibilité des documents ayant déjà fait l'objet d'une transcription. Dans cette catégorie, les options sont nombreuses selon le type de documents ou du support recherché. Notons tout de suite les apports plus que hautement significatifs de Guy Perron concernant la transcription de documents historiques à incidences généalogiques¹⁴, ou encore ceux de Jean-Claude Trottier¹⁵.

⁴ D'ailleurs, la pratique courante de lecture pour une personne modérément alphabétisée ne se fait pas lettre par lettre, ou encore par syllabes, et même pas mot à mot, mais par une reconnaissance visuelle d'ensembles de mots.

⁵ LEFEBVRE, Fernand. « Introduction à la paléographie canadienne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 28, n° 4, octobre-décembre 1958, p. 490-521.

<https://archive.org/stream/v28revuedeluniver1958univ#page/490/mode/2up>

⁶ GÉLINAS, Yvon, o.p. « La paléographie et les documents canadiens », *Archives*, vol. 11, n° 4, mars 1980, p. 4.

⁷ MARTINEAU, France et Marcel BÉNÉTEAU. *Incursion dans le Détroit, Journal Commansé le 29 octobre 1765 pour le voyage que je fais au Mis a Mis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 136 p.

⁸ FORTIER, Daniel, encadré « Pour comprendre nos ancêtres dans l'inconfort », *L'Ancêtre*, numéro 309, volume 41, hiver 2015, p. 55.

⁹ Probablement une des sources les plus autorisées en la matière : l'École des Chartes. http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition_epoque_moderne/edition_des_textes.

¹⁰ BRETON, Guy. « Paléographie franco-canadienne », *L'Entraide généalogique*, vol. 6, n° 4, 1984, SGQ6-QCCA-L-2. L'auteur parle d'une transcription intégrale versus d'une transcription explicative.

¹¹ MAHEU, Diane. *La paléographie – la connaissance des écritures anciennes*. Notes de cours, 9 février 2013.

¹² Voir encadré « La Bibliothèque paléographique de la SGQ ».

¹³ Compte tenu de la difficulté de décrire de façon manuscrite une « approche visuelle », le lecteur est invité à consulter les sites présentés dans l'encadré « Les Ressources ».

¹⁴ Notamment la transcription des documents de la Prévôté de Québec, mais également des manuscrits portant sur les voyages des bateaux et les engagés qui ont fait l'objet de nombreuses chroniques dans *L'Ancêtre* (ex. vol. 16, n° 1; septembre 1989, p. 3-8). www.guyperon.com/ptprevote_de_quebec_publications.htm

¹⁵ TROTTIER, Jean-Claude. *Prévôté de Québec, transcription du registre civil*, vol. 9, t. 1 et 2, Longueuil, Les éditions C. G. L., 1997.

Concernant les documents notariés, la série de 25 volumes de Tanguay et Asselin¹⁶ s'avère une source de base, principalement pour les notaires en exercice au cours de la période de la Nouvelle-France. Touchant toujours les actes notariés, Bibliothèque et Archives nationales du Québec possède sur microfilms un grand nombre, mais indéterminé, d'actes transcrits au cours des années par les palais de Justice¹⁷. Ajoutons à cette liste les deux volumes d'actes notariés touchant la famille Labrecque¹⁸ et près de 600 actes transcrits et disponibles sur le site informatique de la Société de généalogie de Québec¹⁹.

Devant cette abondance de pièces transcrites, le chercheur se heurte cependant à une dispersion et surtout à la difficulté d'avoir une vue d'ensemble des documents disponibles.

LES ACTIONS OU LE PARCOURS DU COMBATTANT

Le généalogiste, soit parce qu'il désire établir la preuve généalogique de sa filiation ou encore qu'il veuille poursuivre ses recherches par la réalisation d'une histoire de famille, se doit de consulter des documents originaux d'une époque ancienne.

Cet intérêt l'amène souvent à parfaire ses connaissances ou ses habiletés et, pour certains, à développer des outils de référence.

En ce qui concerne les connaissances, un cours d'introduction à la paléographie²⁰ lui permettra au moins de mesurer le chemin à parcourir et d'être sensibilisé aux difficultés potentielles²¹. Antérieurement à ce cours, la formation de base en généalogie est évidemment un passage obligé. Bien que les documents

concernant les baptêmes, mariages et sépultures sont souvent brefs et relativement bien couverts par des index (PRDH, BMS2000), leur lecture dans le « texte » peut être particulièrement intéressante, autant par ce qu'ils disent que par ce qu'ils omettent²²; ces actes demeurent toujours l'élément ultime dans l'établissement de la preuve généalogique. Ajoutons, à cette formation, toutes celles touchant les différents types d'actes notariés (mariages, donations, inventaires, etc.) qui sont également des incontournables puisque ces cours fournissent le contexte et le vocabulaire de base à la compréhension des textes des notaires. Comme il a été mentionné précédemment, à défaut de déchiffrer chaque lettre d'un mot, la connaissance du vocabulaire de l'époque pourra vous permettre de le déduire.

Pour le développement des habiletés, vous avez le choix entre être autodidacte (principale voie à l'heure actuelle) et l'apprentissage (*coaching*). Dans le premier cas, vous vous astreignez, par exemple, à la méthode de Langlois ou vous consultez certains sites d'autoapprentissage²³. Dans le cas de la deuxième possibilité, il serait plus juste de parler de « compagnonnage » parce que les ressources en la matière sont rares et évidemment pas toujours disponibles²⁴. L'approche de la Société généalogique canadienne-française en représente un bel exemple. Les amateurs intéressés sont amenés à se regrouper en équipe de six ou sept personnes, avec un chef par unité de travail. Les personnes partagent leurs « problèmes » et leur expérience, tout en contribuant à doter leur société de nouvelles transcriptions²⁵.

Finalement, nonobstant les groupes d'entraide mentionnés précédemment, la collectivité des généalogistes du Québec semble manquer d'outils collectifs pour faciliter ses travaux en transcription. Ainsi, dans une section précédente, nous regrettons la dispersion des informations relatives aux actes notariés transcrits. L'équivalent d'un BMS2000, pour les actes transcrits, serait peut-être opportun et viendrait réduire le caractère déjà souvent fastidieux de la recherche d'actes, malgré l'existence des répertoires des greffes.

D'autres outils, disponibles publiquement, seraient souhaitables. Il en va ainsi de la création de répertoires informatisés d'abréviations (par notaire), ou de l'évolution des lexiques et des formulations selon les époques.

¹⁶ TANGUAY, Jean-Marie et ASSELIN, Fleurette. *Je lis mes ancêtres*, 25 volumes, 1994, Club de généalogie de Longueuil – (aussi disponible sur support informatique). Également des mêmes auteurs, une série de sept volumes concernant essentiellement des actes de mariage du XVII^e siècle. Les deux séries de volumes sont disponibles à la bibliothèque de la SGQ (cote 4-1000 et 4-1200).

¹⁷ Microfilms 4M00-6607 à 4M00-6615, 4M01-6121 à 4M01-624 et 4M01-6349. Ces transcriptions seraient également disponibles à la Société généalogique canadienne-française au moyen notamment de leur site : www.sgcfc.com/index.php?path=content§ion=societe&subsection=histoire&page=histoire

¹⁸ LABRECQUE, Romain et coll. *Les Labrecque à travers leurs contrats*, 2 tomes, Québec, 2011 et 2012, 948 p. et 814 p.

¹⁹ www.sgq.qc.ca.

²⁰ Un tel cours est donné, en quatre volets, par M^{me} Diane Maheu, à la SGQ dans le cadre d'un atelier spécialisé.

²¹ À l'exception des formations données par les sociétés d'histoire et de généalogie, nous avons trouvé peu de traces de cours en paléographie donnés dans les institutions universitaires, soit : 1) à l'Université de Montréal - un cours sur l'apprentissage des techniques de lecture des écritures anciennes du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle, 2) à l'Université Laval - un séminaire de textes grecs (anciens), 3) à l'Université McGill - un cours sur la notation musicale de 1100 à 1600, 4) à l'Université du Québec - Chicoutimi - un atelier de paléographie donné par M. André Côté, dans le cadre d'un cours sur l'Histoire de la Nouvelle-France 1608-1760.

²² CAYOUILLE, Gilles, son blogue : <http://chercheurnomade.blogspot.ca/>

²³ Voir encadré « *Quelques ressources sur Internet* ».

²⁴ Ou se font contre rémunération.

²⁵ Depuis la fin de 2014, la SGQ a mis sur pied un groupe similaire d'entraide en paléographie sous la responsabilité de Lise Saint-Hilaire. Pour information : www.facebook.com/pages/Soci%C3%A9t%C3%A9-de-G%C3%A9n%C3%A9alogie-de-Qu%C3%A9bec/553614701384842?fref=ts (consulté le 24 octobre 2014).

Il nous reste, dans les faits, à passer de la simple transcription à une certaine forme évoluée de paléographie.

Tous les commentaires sont les bienvenus et pourront être faits directement à l'auteur à l'adresse courriel suivante fortierdanielsq@gmail.com.

DERNIÈRE HEURE

Dans le premier volet de cet article (*L'Ancêtre*, numéro 309, volume 41, hiver 2015), nous espérons la

création d'un logiciel faisant de la reconnaissance intelligente de caractères. En date de la rédaction de la présente partie (décembre 2014), on annonce la sortie d'un logiciel d'aide à la paléographie pour le début de 2015. Sur la base de la démo, le logiciel proposé permettrait, entre autres choses, d'améliorer la visibilité des vieux documents.

<https://www.facebook.com/champollion2.0?fref=ts>

LA BIBLIOTHÈQUE PALÉOGRAPHIQUE DE LA SGQ

La bibliothèque de la Société de généalogie de Québec compte 13 documents dans sa section « Paléo » (cote 4-1050). Nous commentons brièvement certains de ces ouvrages.

ANONYME. *Initiation à la paléographie*, Allier Généalogie, 1994, 50 p.; cote SGQ : 4-1050-8.

ANONYME. *Lire les écritures anciennes*, Réédition Vendôme, 2009, 566 p.; cote SGQ : 4-1050-12.

COUTURIER, Yves et Nicole PELLEGRIN. *Lire les textes anciens – 25 documents des XVII^e et XVIII^e siècles*, Geste éditions/archive de Vie, 2005, 152 p.; cote SGQ : 4-1050-13. Belle présentation.

DE TARRAGON, Roland. *Écritures anciennes du XV^e au XVIII^e siècle*, exemples et formes de lettres, abréviations, mots et phrases d'après des originaux, actes des archives notariales et état civil, Éditions Créer, 2005,- : cote SGQ : 4-1050-12. Très intéressant par son approche. Voir également dans le site web présenté ci-après.

GUIRAUD, Pierre. *L'ancien français*, collection « Que sais-je », Presses universitaires de France, 1965, 128 p.; cote SGQ : 4-1050-9.

GUIRAUD, Pierre. *Le Moyen français*, collection « Que sais-je », Presses universitaires de France, 1963, 128 p.; cote SGQ : 4-1050-10.

GUIRAUD, Pierre. *Patois et Dialectes français*, collection « Que sais-je », Presses universitaires de France, 1968, 118 p.; cote SGQ : 4-1050-11.

LAFORTUNE, Hélène et Normand ROBERT. *Parchemin s'exécute. Lexique et Liste alphabétique des notaires du Québec ancien, avant 1900*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo Inc., 1994, 98 p.; cote SGQ : 4-1050-6. Liste de près de 40 pages de noms de notaires ayant principalement exercé au Québec.

LAFORTUNE, Marcel. *Initiation à la paléographie franco-canadienne. Les écritures des notaires aux XVII^e-XVIII^e siècles*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo Inc., coll. « Méthode », t. 1, 1982, 60 p.; t. 2, 1983, 72 p.; t. 3, 1988, 48 p; cotes SGQ : 4-1050-1, 4-1050-2, et 4-1050-3. Trois petits volumes. Des classiques au Québec. Intéressants pour les exemples concernant certains notaires.

LANGLOIS, Michel. *La paléographie ou l'art de déchiffrer les écritures anciennes*, Sillery, La Maison des ancêtres québécois, 1999, 194 p.; cote SGQ : 4-1050-4. Un incontournable à consulter.

TARDIF, Henri-P. *Complément de généalogie*, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 1999, 188 p.; cote SGQ : 4-1050-5.

TÊTE, George. *Généalogie et textes anciens*, Centre généalogique du Midi-Provence, 1982, 142 p.; cote SGQ : 4-1050-7.

QUELQUES RESSOURCES DANS INTERNET

<http://eric-camille.voirin.pagesperso-orange.fr/paleo/index.html>, cours basé sur une série de 13 exercices, textes du XV^e au XVIII^e s. Possibilité de télécharger le cours en PDF. Des exemples suivis de commentaires.

<http://rdetarragon.chez-alice.fr/ecpar01.htm>, cours où, au moyen du pointeur de la souris, nous pouvons suivre la transcription d'un texte. Du même auteur que le livre cité dans la section précédente.

www.entraide-genealogique.net/, site d'entraide paléographique de France. Peut être une inspiration pour le Québec.

www.nationalarchives.gov.uk/palaeography/default.htm, site des archives du Royaume-Uni, approche pédagogique intéressante.